

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCAL

Numéro d'identification fiscale :097530019110827

AVIS D'ATRIIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHÉ

Suite a l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/2025
pour : Acquisition des matériel informatique et mobilier de bureau

Lance aux journaux suivants * journal Kaid News en arabe en date de 18/11/2025 et journal asdaalmalaib en français en date de 19/11/2025.

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2016 portant des marches publics et délégation de service public.

La direction de l'administration local de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire de projets suscite au:

Désignation du projet	Entreprise Retenue Provisoirement	Numéro d'identification fiscale	Montant du DA (TTC)	Montant du DA (TTC) après correction	Délai D'exécution Des Travaux	NOTE
Acquisition des matériel informatique et mobilier de bureau	EURL DAGDOG	002030012619365	ⵛⵔ 49.104.160.00	ⵛⵔ 49.104.160.00	10 jours	68 pts

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission de wilaya des marches publics dans un délai de dix (10) jours a compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et tout soumissionnaire intéressé de connaitre ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher. la direction de l'administration locale de la wilaya de Ouargla dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jours de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés w de leur offre.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.